

RÉSULTAT D'UN MOIS D'ENQUÊTE DANS L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

# JE ME SUIS FAIT « UBÉRISER » POUR 2.124 EUROS (SEULEMENT)

*Jardinier, hôtelier, cuisinier, coursier à vélo, etc. Sur le Web, les propositions ne manquent pas pour qui souhaite gagner sa vie. Les start-up qui se posent en intermédiaires pour offrir le savoir-faire des particuliers amateurs sont nombreuses. Pendant un mois, j'ai tenté de vivre au travers de cette « économie collaborative ». J'ai touché 2.124 euros. Mais à quelles conditions ? Doit-on parler de revenus complémentaires, d'emplois d'avenir ou d'esclavage moderne ?*

CHRISTOPHE CHARLOT

**A**vant, il y avait d'un côté les citoyens et de l'autre, les professionnels. Aujourd'hui, nous vivons dans un monde où les gens peuvent devenir eux-mêmes des pros en à peine 60 secondes.» Pour Brian Chesky, le fondateur d'Airbnb, l'économie collaborative n'est plus un épiphénomène mais bien une tendance iné-luctable du 21<sup>e</sup> siècle. Sa plateforme de location d'hébergements par des particuliers peut en témoigner: valorisée à plus de 25 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'un groupe comme Accor,

elle revendique 60 millions de voyageurs! Airbnb fait partie de ces start-up qui se réclament de l'économie collaborative au même titre qu'Uber, BlaBlaCar ou, plus proche de nous, Menu Next Door ou ListMinut. Un positionnement marketing qui fait parfois grincer des dents (*lire l'encadré «Business ou économie collaborative?»*) mais qui s'appuie sur une véritable «disruption» de secteurs traditionnels. Grâce à la technologie, elles permettent à des millions de particuliers d'exercer, en amateurs, une activité jusqu'ici réservée à des professionnels. Et, magie du Web, d'atteindre un public d'internautes souvent très étendu. ➤



Reportage réalisé avec le soutien  
du Fonds pour le journalisme en Fédération  
Wallonie-Bruxelles



Ce qu'ont en commun toutes ces jeunes entreprises? Elles n'ont aucun actif et n'ont que très peu d'employés, mais elles s'appuient sur une plateforme – la plupart du temps mobile – qui met en relation des internautes. D'un côté, les amateurs ayant certaines ressources qu'ils souhaitent valoriser (logement, voiture, temps, compétences, etc.) et, de l'autre côté, les clients. Elles permettent donc à Monsieur Tout-le-Monde de réaliser une prestation rémunérée, en défiant en quelque sorte les professionnels (taximen, cuisiniers, hôteliers, peintres, jardiniers) jusqu'alors seuls à proposer leurs services.

Pour arrondir leurs fins de mois en période de crise, ces prestataires amateurs se montrent prêts à réaliser des services à moindre prix. Selon Philippe Coulon, *country lead Belgium* d'Airbnb, les hébergements en location sur la pla-

**Pour arrondir leurs fins de mois, les prestataires amateurs se montrent prêts à réaliser des services à moindre prix.**

teforme affichent des tarifs entre 30 et 40% moins chers qu'un logement traditionnel (hôtel, chambre d'hôtes, etc.). Toujours actif à Bruxelles avec son service UberX, le trublion du transport Uber soutient proposer des courses 25% moins chères que ses concurrents taxis.

**Nouvelle pourvoyeuse de jobs?**

Au moment le plus fort de son lobbying en Europe, en septembre 2015, Uber promettait la création de 50.000 emplois en Europe si les autorités laissaient continuer son aventure malgré les fortes tensions sur le Vieux Continent. A une moindre échelle, la start-up belge Menu Next Door promet entre 100 et 350 euros par menu réalisé tandis que William Shu, le fondateur de Deliveroo, entreprise anglaise spécialisée dans la livraison à vélo de repas, prétend que ses livreurs parisiens peuvent empocher 4.000 euros par mois.

Alors, pourvoyeuse de nouveaux jobs, cette économie collaborative? Pour mettre à l'épreuve ces promesses, j'ai décidé de me glisser dans la peau d'un prestataire dans le cadre de l'expérience que j'ai nommée UberizeMe. Après tout, ces mini-jobs du Web sont ouverts à tous: pas besoin de formation, ni forcément de statut particulier et, dans certains cas, même de réelle compétence.



Mon objectif? Toucher 2.500 euros bruts en un mois, en combinant des prestations pour les principales plateformes actives en Belgique (lire l'encadré «*Je n'ai pas testé*»): Menu Next Door (cuisiner pour ses voisins), ListMinut (services de jardinage, bricolage, etc.), Airbnb (loca-

tion de maison) ainsi que Deliveroo et Take Eat Easy (livraison de repas à vélo). En quelques minutes seulement, je suis devenu fournisseur de services sur la plupart de ces sites, sauf pour Deliveroo et Take Eat Easy qui imposent un rendez-vous sur place et une (légère) sélection.

## JE N'AI PAS ESSAYÉ...

Comme en témoigne l'émission grand public *Coûte que Coûte* qui sera diffusée le 18 mai sur RTL-TVI, l'économie collaborative a le vent en poupe. Tous les secteurs sont désormais concernés par les sites de «partage». Le documentaire en recense toute une série que j'aurais pu également tester.

**Airbit**: Uber du babysitting qui met en contact les parents avec les babysitters grâce à un système de géolocalisation. Inscrit sur le service pour UberizeMe, je n'ai reçu qu'une demande pour un moment où je n'étais pas disponible.

**CarAmigo**: système de location de voiture par les particuliers. Inscrit sur la plateforme, mais sans avoir pu finaliser mon inscription (pour indisponibilité de ma voiture), j'ai malgré tout reçu une demande (qui n'a pas abouti) de location pour cinq jours et 500 km à 130 euros.

**Pawshake**: plateforme de mise en contact des internautes pour faire garder leur animal domestique. D'un côté, les propriétaires de bêtes à poils et, de l'autre, des amoureux des bêtes désireux d'en garder. Carton quasi assuré puisque, selon les chiffres de l'émission *Coûte que Coûte*, il y aurait 1 million de chiens en Belgique pour seulement 10.000 places en pension.

**BlaBlaCar**: voitures partagées. En allant à Paris, j'aurais pu embarquer – pour une vingtaine d'euros en moyenne – un Internaute à la recherche d'un moyen de locomotion vers la capitale française.

**TextMaster**: plateforme *made in Belgium* de traduction et de copywriting. Les internautes dotés de compétences dans ce domaine peuvent se proposer, après sélection, pour traduire ou écrire pour d'autres internautes partout dans le monde.

d'une dizaine de kilos de viande hachée pour préparer divers menu pour mes voisins. Le tout pour un résultat pas tout à fait à la hauteur de mes espérances: malgré pas moins de 135 heures de prestation réelle (sans compter le temps nécessaire à la recherche de certaines missions ➤

## UN MOIS DANS L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE

**Voici quelques moments forts de l'expérience UberizeMe menée durant quatre semaines, du 29 février au 25 mars 2016.**



**29 FÉVRIER**

◀ Premier Menu Next Door. Je propose un hachis parmentier suivi d'un tiramisu framboise-spéculoos. J'en vends 30 portions. Le mois pourrait bien être lucratif à ce rythme-là...



**1<sup>ER</sup> MARS**

Première mission ListMinut: ramasser des feuilles à Schaerbeek. Prévu sur deux heures, le boulot m'en aura pris trois.



**1<sup>ER</sup> MARS**

Nouveau job trouvé ▶ sur ListMinut: nettoyer un jardinet et vider une mare d'eau croupie.



**2 MARS**

◀ Premier shift Deliveroo, à Uccle, sous la pluie. A peine deux livraisons sur la soirée.

sur les plateformes comme ListMinut), je n'ai encaissé «que» 2.124 euros bruts. Soit un salaire moyen de 15 euros de l'heure.

J'ai mené l'expérience sous le statut d'indépendant complémentaire, ce qui signifie que fiscalement, dans l'état actuel de la législation, je serai lourdement taxé sur ces revenus. «Quel que soit le statut sous lequel vous exercez, vos revenus professionnels sont taxés globalement, précise Sabrina Scarnà, avocate fiscaliste au cabinet Tetra Law. Cela signifie qu'actuellement, en fonction de votre salaire principal, vous serez taxé plus lourdement que les 33 % de revenus divers.» En effet, si les revenus sont purement occasionnels, ils peuvent être considérés comme des revenus «divers» et ne sont dès lors pas globalisés et taxés à 33 %. «Mais le danger, si ces activités deviennent habituelles, c'est d'être rattrapé et que les revenus soient requalifiés.» Pour mettre un terme à ce flou, Alexander De Croo compte faire rapidement entrer en vigueur un système de taxation propre à l'économie collaborative (*lire l'encadré «Trois questions à Alexander De Croo»*).

Quoi qu'il en soit, si mon immersion dans cette économie collaborative avait été mon activité principale, j'aurais dû adopter le statut d'indépendant et donc m'acquitter de cotisations sociales et d'im-

**«Cette économie pousse à aller vers un monde d'indépendants par défaut.»**

*Gilles Vanden Burre, député fédéral Ecolo*

pôts. Cela va de soi. En admettant que je parvienne à un montant similaire pendant 12 mois, j'entrerais dans une tranche d'imposition à 40 ou 45 %. Pour faire simple, ce mois dans l'économie collaborative ne me rapporterait «certainement pas beaucoup plus que le salaire minimum légal qui tourne autour de 1.500 euros bruts mais qui n'est quasi plus taxé», analyse Philippe Defeyt. Par contre, j'aurais pu déduire mes frais.

**Le côté obscur de l'économie 3.0**

Certes, j'aurais probablement pu gagner (un peu) plus: avec plus d'expérience sur mon vélo j'aurais – peut-être – pu réaliser quelques courses supplémentaires pour Take Eat Easy (à 7,5 euros la course). Durant certains mois, les demandes de jardinage sur ListMinut auraient été plus nombreuses et certains longs week-ends de mai m'auraient rapporté plus sur

Airbnb. Reste que le constat est sans appel: en tant qu'indépendant, vivre uniquement de l'économie collaborative relève du parcours du combattant. Comme le souligne Gilles Vanden Burre, député fédéral Ecolo et spécialiste de l'économie collaborative, «il faut encourager l'entrepreneuriat en Belgique mais pas n'importe comment. Ce type d'économie pousse à aller vers un monde d'indépendants par défaut. Quand on pense aux coursiers de repas à vélo ou aux chauffeurs Uber, on ne parle pas de gens qui veulent développer un projet d'entreprise, mais de personnes qui veulent (sur)vivre au travers de ces plateformes et se situent donc dans une situation de précarité potentielle. C'est le côté obscur de cette économie. L'intérêt du statut d'employé, c'est la protection sociale. Or, l'ensemble des prestataires de ce qu'on appelle l'économie collaborative ne sont évidemment pas employés. Cela pose question.»

Quand on confronte les patrons belges des start-up d'économie collaborative aux maigres revenus générés au travers de leurs plateformes, nombreux sont ceux qui évoquent plutôt des «revenus complémentaires» pour leurs prestataires. «Nous considérons vraiment Take Eat Easy comme un complément de revenus et pas comme un job à temps plein» souligne Karim Slaoui, cofondateur ➤

Deliveroo m'envoie ▶ d'Uccle à Auderghem. J'enchaîne les livraisons et me retrouve à environ 10 km de chez moi à la fin du shift. Le soir même, un shift Take Eat Easy achève une journée qui m'aura fait parcourir 51,8 km à vélo.



29 FÉVRIER

10€ de frais pour les draps de lits je trouve cela excessif payable en espèce (Sachant que nous n'avons utilisé que lit double les enfants ont dormi sur un matelas pneumatique) Une caution de 150€ vous ai demandé en espèce (nous avons opté pour un chèque) Nous y sommes restés juste pour dormir nous étions à l'extérieur toute la journée Nous avons passé l'aspirateur dans toute la maison pour éviter des frais en plus et récupérer notre caution Couple sympathique mais ne pense qu'à gratter des 10€ par si la. Bonne continuation

7 MARS

▲ Première nuitée Airbnb et premier commentaire (négatif) laissé sur la plateforme. Comment peut-on se plaindre de la sorte alors que l'on ne paie que 65 euros/nuit pour une maison trois chambres et que l'on débarque à cinq au lieu de quatre?

**3 QUESTIONS À ALEXANDER DE CROO, MINISTRE FÉDÉRAL DE L'AGENDA NUMÉRIQUE**

**Vous prévoyez un cadre fiscal adapté à l'économie collaborative qui consistera en une taxation moins élevée et prélevée à la source par les start-up elles-mêmes. Pourquoi?**

L'économie collaborative offre une véritable force de démocratisation. D'abord, pour le consommateur qui peut profiter de services auxquels il n'aurait pas forcément eu accès avant. Ensuite, pour le prestataire, l'économie collaborative est de loin la méthode la plus facile pour devenir entrepreneur: sans capital de départ, avec un risque réduit. Il n'y a aucune manière plus simple de tester une activité. Mais en Belgique, comme dans beaucoup de pays, l'économie collaborative se situe dans une zone grise car tous ne déclarent pas leurs revenus dans la case «revenus divers» taxés à 33 %, car c'est trop compliqué ou pas clair. On a donc imaginé un système calqué sur celui du précompte prélevé par les banques: les

plateformes préleveront la taxation (à taux faible, entre 10 et 15 %) à la source. Comme toutes les transactions sont électroniques, c'est facile.

**Cela ne risque-t-il pas de faire fuir les prestataires de ces plateformes qui cèdent déjà une commission aux sites et touchent des revenus très faibles?**

Non. Beaucoup de prestataires se posent des questions par rapport à l'économie collaborative. Personne ne veut être dans une incertitude légale et fiscale. Cela donnera de l'oxygène à l'économie collaborative occasionnelle. Et tout ce qui se fait sous un certain seuil (entre 4.000 et 6.000 euros bruts par an) sera imposé de manière facile et à un taux bas. D'ailleurs, sous ce seuil on ne demande pas de s'inscrire comme indépendant complémentaire, on ne demande pas de numéro d'entreprise ou de s'inscrire à une caisse sociale. On veut que les gens puissent réaliser facilement des travaux



occasionnels dans le système *peer to peer*. Une fois qu'ils dépasseront ce seuil, ils deviendront professionnels et on leur demandera de se mettre en règle comme indépendant complémentaire classique. Là, on trouve le bon équilibre.

**Selon vos calculs, cela devrait rapporter jusqu'à 20 millions d'euros à l'Etat. Mais pensez-vous que cette mesure sera créatrice de jobs?**

Ce sera très certainement créateur d'activité. Et c'est un élément de base pour la mobilité sociale car l'économie collaborative donne l'occasion à des gens de découvrir leur talent et peut être de devenir indépendants. Donc indirectement, c'est créateur de jobs. Certains resteront en dessous du seuil et ce sera de l'occasionnel. Mais je suis convaincu que des tas de gens vont commencer en dessous du seuil et vont le dépasser, devenir indépendants ou créer leur entreprise. La Belgique sera le deuxième pays en Europe à avoir un système adapté à cette économie collaborative. Et on sera le premier pays européen à proposer ce système de prélevement à la source. C'est important car on va montrer qu'on est ouverts à de nouveaux modèles économiques.

Découvrez l'intégralité de l'interview sur : [www.trends.be/uberizeme](http://www.trends.be/uberizeme)

▼ Shift Deliveroo à Watermael-Boitsfort. Positionné place Wiener, j'ai attendu 2h30 sans la moindre livraison à effectuer.



9 MARS



11 MARS

▲ Troisième job ListMinut: monter des meubles Ikea. J'enchaîne en soirée pour Take Eat Easy qui me fait traverser la forêt de Soignes en pleine nuit pour livrer des burgers... arrivés mal en point chez le client.

de la start-up belge de livraison de repas. De son côté, Jonathan Schockaert, CEO de Listminut, soutient qu'à l'heure actuelle «la plateforme ne permet pas encore à un prestataire d'en vivre à temps plein. Il n'y a pas encore assez de jobs pour cela».

Pour Matthieu Lietaert, l'auteur du livre *Homo cooperans 2.0*, les activités créées au travers de l'économie collaborative en Belgique «ne sont pas des emplois». «D'ici 10 à 15 ans, ce sera peut-être différent, glisse-t-il. Mais à l'heure actuelle, l'économie collaborative complète l'économie de marché et offre des services que cette dernière n'offre pas. D'ailleurs, d'ici quelques années, ceux qui seront laissés sur le côté de l'économie de marché vont utiliser cette économie collaborative pour trouver une voiture ou des biens qu'ils ne peuvent pas posséder.» Tandis que d'autres vont s'en servir pour arrondir leurs fins de mois.

Des compléments de revenus pour les personnes en situation de précarité? L'économiste Philippe Defeyt n'en est pas si convaincu: «Les gens qui combinent deux emplois sont souvent déjà dotés d'un certain capital ou de compétences, ce ne sont pas les vrais précarisés. Pour mettre un bien en location sur Airbnb, il faut avoir une assez grande habitation ou plusieurs. Pour conduire des personnes, il faut

un permis et un véhicule. Ce n'est pas le cas de tout le monde et, en ce sens, l'économie collaborative est réservée à une certaine catégorie de personnes.»

## Concurrence déloyale qui siphonne l'économie?

Toutefois, de plus en plus de professionnels sont méfiants et se montrent critiques à l'égard de cette catégorie d'internautes amateurs qui proposent leurs services sur leurs plates-bandes. «Ce jardinier amateur nous fait de la concurrence déloyale: ne serait-ce que parce qu'il va à la déchetterie gratuitement alors que pour celui qui le fait dans le cadre de son activité professionnelle c'est normalement payant», réagit cet entrepreneur de jardin en voyant en ligne le résultat d'une de mes prestations pour ListMinut.

Pour Alexandre Terlinden, directeur général de Delitraiteur, «à l'échelle actuelle, l'initiative de Menu Next Door ne fait pas figure de concurrente. Mais si, comme on commence à le voir, les chefs sont amenés à réaliser de plus grandes quantités, on entre dans une démarche

commerciale. Et dans ce cas, tous les concurrents doivent répondre aux mêmes règles». Car la concurrence de ces particuliers qui jouent les pros dans des secteurs très variés pose question. «Cette économie parallèle est-elle en train de siphonner l'officielle comme les voitures pleines des utilisateurs de BlaBlaCar seraient en train de vider les TGV de la SNCF?», s'interrogent Philippe Escande et Sandrine Cassini dans leur ouvrage *Les nouvelles lois du capitalisme 3.0*.

Pour Alexander De Croo, ministre de l'Agenda numérique, croire que l'économie collaborative vient grignoter l'économie traditionnelle est une «vision purement statique de la réalité. Il ne faut pas considérer que ces nouveaux acteurs viennent simplement prendre une partie d'un marché qui n'évolue pas. Ce n'est pas comme cela que cela fonctionne et ce qu'on voit dans d'autres pays. A San Francisco, par exemple, la taille du marché des taxis au sens large est trois fois plus grand!

Autre exemple: je ne vois pas bien à

## BUSINESS OU ÉCONOMIE COLLABORATIVE?

Il n'y a pas plus fourre-tout, voire galvaudé, que le terme «économie collaborative». Très à la mode, il est utilisé à tort et à travers dès lors qu'un service met en relation des internautes. Ce qui ne ravit pas les purs et durs du partage et de l'entraide. Car, aujourd'hui, dans cette catégorie se côtoient, aux yeux du

grand public, des entreprises comme Uber et Airbnb et des entreprises comme Cambio ou les Gîtes de France. «On constate deux modèles, précise Matthieu Lietaert, auteur du livre *Homo Cooperans 2.0*. D'un côté, celui de la Silicon Valley avec des start-up qui investissent énormément, notamment en mar-

keting, pour se faire connaître et créer une communauté et s'affranchissent de pas mal de règles. On n'est pas loin d'un far west où le but est de faire un maximum d'argent, notamment pour les actionnaires. Et, de l'autre, on voit une économie plus sociétale avec des acteurs, souvent locaux, qui n'ont pas les mêmes moyens

que les géants de la Silicon Valley mais ont une vision plus orientée sur le partage et la coopération. Ils respectent les règles établies et veulent s'y inscrire dans la durée en créant des jobs. La différence, c'est que ces dernières ne disent pas qu'elles doivent être rentables à tout prix, mais être viables.»

de 572 milliards d'euros au niveau des 28 pays de l'Union.

Reste qu'avant d'y arriver, cette nouvelle économie devra relever de grands défis légaux, fiscaux, mais aussi conceptuels. Car nul doute que les régulateurs de tous bords ne laisseront pas ces start-up du Web qui surfent sur la vague se contenter d'empêcher une commission en s'appuyant sur des armées d'internautes indépendants sous-payés voire précarisés. Car le danger serait bien réel de faire, *in fine*, triompher une économie de la misère. ☺

Retrouvez l'ensemble de l'expérience, les capsules vidéo ainsi que les interviews de l'ensemble des responsables des plateformes mises à l'épreuve sur [www.trends.be/uberizeme](http://www.trends.be/uberizeme)

quel pro je demanderais aujourd'hui de monter mes meubles Ikea. Quel menuisier viendrait les monter? Il n'y a pas d'offre, aujourd'hui, pour cette demande». Un avis que ne partage pas totalement Philippe Defeyt: «On déplace surtout de l'activité mais d'un point de vue macroéconomique, la création d'emploi reste(ra) marginale. Ce que l'on constate par contre c'est une pression à la baisse sur les salaires/revenus – une tendance déjà en cours – et l'accentuation de la concurrence entre un secteur formel qui répond à des règles strictes et un secteur informel qui n'en a pas, ou moins. C'est clair: il y a concurrence déloyale.»

A l'heure actuelle, il reste évidemment difficile de mesurer l'impact réel de cette

**Actuellement, l'économie collaborative complète l'économie de marché et offre des services que cette dernière n'offre pas. Matthieu Lietaert, auteur de «Homo cooperans 2.0»**

16 MARS

Chantal P.: Désolée de décevoir mais... 4h...pour poncer (avec ponceuse électrique) le contour EXTERIEUR d'une porte-fenêtre en bois et donner UNE couche de peinture+ poncer uniquement le DESSUS d'une table de jardin ....c'est beaucoup !!!> travail non achevé

BRICOLAGE - HOMME À TOUT FAIRE À SCHAER

▲ Ponçage et peinture d'un châssis de porte-fenêtre via ListMinut. Le job, qui devait être effectué en quatre heures, prévoyait également le ponçage d'une table et sept chaises. Mission impossible. Au final, la cliente n'est pas satisfaite.



21 MARS

▲ Pour mon dernier Menu Next Door, je propose un spaghetti bolognais suivi d'une salade de fruits, le tout bio. Malheureusement, «seuls» 20 menus ont été vendus. Un demi-flop...



22 MARS

▲ Les shifts Deliveroo et Take Eat Easy sont annulés en raison des attentats à Bruxelles. Dans l'après-midi, je retire une grosse souche de noisetier pour un job ListMinut. Un job bien payé.



23 MARS



### LISTMINUT

Ramassage de feuilles  
Nettoyage de jardin  
Montage meubles IKEA  
Ponçage et peinture de porte  
Nettoyage de parterres et terrasse  
Déracinement de noisetiers  
Tonte d'un jardin

	Heures prestées	Revenus	Pourboires
2h + 1h sup	26 €	20 €	
2h + 1h sup	26 €	20 €	
3h	31 €		
4h	59 €		
4h + 1h30 sup	44 €	20 €	
6h	108 €		
2h	26 €		
<b>26h30</b>	<b>320 €</b>	<b>60 €</b>	

Commissions versées à ListMinut = 49,6 €  
Revenu horaire moyen = 14,33 €/heure

**380,00 €**

### MENU NEXT DOOR

	Nombre de plats vendus	Heures prestées	Bénéfices (revenus - frais pour ingrédients et contenants)
Menu 1 (Hachis Parmentier)	30	13h37	197,87 €
Menu 2 (Saumon en croûte)	23	12h45	137,55 €
Menu 3 (Bouchée à la reine)	26	13h	143,99 €
Menu 4 (Spaghetti bolo bio)	20	10h25	97,00 €
	<b>52h47</b>		<b>576,41 €</b>

Commissions versées à Menu Next Door = 0 €  
Revenu horaire moyen = 10,9 €/heure

**576,41 €**



### DELIVEROO

Nombre de livraisons	Heures prestées	Revenus	Pourboires
24 courses	39h20	485,30 €	21,00 €

**506,30 €**

Revenu horaire moyen = 13,62 €/h



**2.124 €**



**OBJECTIF : 2.500 EUROS  
85 % ATTEINT  
EN 135H20**

### NOTES

- Tous les revenus sont des **revenus bruts**, c'est-à-dire qu'ils doivent être déclarés et seront taxés.
- Les **heures prestées pour Menu Next Door** se basent sur le temps réel passé à préparer le menu le jour même mais aussi sur le temps nécessaire à la réalisation d'un menu test (pour la prise des photos de présentation).
- Les **heures prestées pour Listminut, Take Eat Easy et Deliveroo** tiennent compte des heures prévues pour l'activité en tant que telle. Pas les déplacements vers le point de rendez-vous ou de retour à domicile.



### AIRBNB

	Temps des préparatifs	Revenus
Location 1 (1 nuit)	7h30	58 € + 10 € pour les draps
Location 2 (3 nuits)	9h	189 €
Location 3 (2 nuits)	7h	130 €
		<b>387 €</b>

Commissions versées à Airbnb = 13 €

**387,00 €**



### TAKE EAT EASY

Nombre de livraisons	Heures prestées	Revenus	Pourboires
31 courses	20h10	255,00 €	19,50 €

Revenu horaire moyen = 13,62 €/h

**274,50 €**

